



2, route de Clisson

Code postal : 44190

Tél : 02.40.54.76.38

mairie.saintluminedeclisson@orange.fr

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 JANVIER 2022

1°) Autorisation d'engager les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget – Budget de la Commune

Comme chaque année, Madame le Maire est autorisée par le Conseil Municipal à engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés l'année précédente, dans l'attente du vote du budget, à savoir :

Chapitres	Crédits ouverts 2021	Le quart
20 - Etudes - licences logiciels	39 891,00 €	9 972,00 €
21 - Terrains - matériels	289 320,13 €	72 330,00 €
23 - Travaux terrains - Bâtiments - Voirie	153 941,66 €	38 485,00 €

2°) Mise en œuvre des 1 607 heures – Protocole d'aménagement du temps de travail

Au 1^{er} janvier 2022, la durée annuelle du temps de travail de référence est de 1 607 heures, pour les trois fonctions publiques.

A cet effet, le Conseil Municipal approuve le protocole d'aménagement du temps de travail applicable dans notre collectivité, comprenant notamment :

- la durée et l'organisation du temps de travail,
- la définition des notions de temps partiel et de temps non complet,
- la définition des congés et absences,
- les conditions et modalités de gestion du temps de travail service par service.

3°) Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2022.

Janik RIVIERE,
Maire

